Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Engagement d'un chef de projet pour le domaine des EMS

Le Conseil d'Etat a engagé M. Jean-Pierre Mottu en qualité de chef de projet pour le domaine des établissements médico-sociaux (EMS). M. Mottu est titulaire d'une licence en droit, mention économie. Il a occupé diverses fonctions de cadre dirigeant dans l'économie puis a exercé en qualité de consultant indépendant dans le domaine du management.

M. Mottu est le répondant du Chef du Département de la santé et de l'action sociale, et des chefs des Services de la santé publique et des assurances sociales et de l'hébergement pour le secteur des EMS. Il est chargé d'assurer la coordination des réformes concernant l'organisation, le financement et le contrôle des EMS, proposées par le Conseil d'Etat et retenues par la Commission d'enquête parlementaire sur les EMS, visant au rétablissement de la confiance et de la transparence entre partenaires du réseau des EMS. Il sera l'interlocuteur privilégié des institutions, des associations professionnelles et des réseaux de soins.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mars 2001

C.-L. Rochat, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, Tél : 021/316 50 01 J.-P. Mottu, chef de projet EMS, Tél : 021/316 42 82